

FORMATION ISM-ATEX NIVEAU 1 M
« Agent d'exécution »

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires pour une maîtrise complète de la sécurité ATEX.
- La personne doit avoir les connaissances pour respecter les consignes et les bonnes pratiques en matière de sécurité.

PUBLIC

Agent d'exécution
Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Il est préconisé de :

-Maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

QUALITÉS DE L'INTERVENANT

Formateurs INERIS niveau 3 M ou EM

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.
Présentation d'exemples pratiques et vécus dans les entreprises.
Evaluation préalable +Test théorique Mécanique (70 % de bonnes réponses pour réussite)

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de compétence professionnelle INERIS ISM-ATEX Niveau 1 M

DURÉE

1 jour (7 heures) en présentiel
OU

1.5 jours (11 heures) en visio

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

info@a2seconseil.fr

Nous sommes à votre écoute pour toute demande d'accessibilité spécifique pour participer à la formation

PROGRAMME

Le programme de formation ISM-ATEX est élaboré par l'INERIS et décrit dans le référentiel de formation associé. La version actuelle de ce référentiel est la version 10 de février 2023. Le programme de formation est conforme à la page 67 du référentiel concernant la formation de personnel de niveau 1 E et/ou M.

CONTENU DU PROGRAMME

I) PREMIERE DEMI JOURNEE : MODULE CC

- Généralités concernant les phénomènes d'explosion de gaz et de poussières
- La réglementation applicable aux utilisateurs de matériels ATEX (directive ATEX 1999/92/CE)
- La réglementation concernant les appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives (Directive ATEX 2014/34/EU)
- Les principes généraux du classement de zones (gaz et poussières)
- Présentation générale des modes de protection non électriques normalisés et des règles de maintenance des équipements non électriques destinés aux atmosphères explosibles

II) DEUXIEME DEMI JOURNEE : MODULE CB

- Les marquages des matériels et les différents types de certificats
- Règles de bonnes pratiques pour les interventions sur les organes élémentaires de la mécanique (roulements, garnitures, etc.)
- Règles d'intervention en ATEX
- Evaluations initiales Chargé d'Exécution Niveau 1 M